

PISCINES & SPAS Magazine

N°271 daté septembre-novembre-décembre 2025 - 58^{ème} année

ON PARLE DE VOUS



DOSSIER A DECOUVRIR PAGES 18 A 23

 vivre ma piscine

Mini-piscine

LA MINI-PISCINE

Everblue Piscines

Loin d'être une piscine au rabais, c'est un produit technique, élaboré, soigné, tout autant que les autres bassins. Petite par la taille, elle est grande par la diversité de ses équipements, et figure maintenant en bonne place dans les catalogues des constructeurs. Précisions sur la réglementation, la construction et son usage, avant de découvrir quelques bassins en situation.

Une réglementation favorable aux petits bassins

Dès lors que le plan d'eau est inférieur à 10 m², une piscine, enterrée ou non, est exonérée d'autorisation préalable avant travaux. Cette disposition s'applique aussi bien aux bassins permanents qu'aux installations temporaires, facilitant les démarches administratives pour les propriétaires. De plus, ces petites piscines ne génèrent pas de surface supplémentaire pour le calcul de la taxe foncière de l'habitation.

Il convient toutefois de vérifier que le terrain ne se situe pas dans un site classé ou en secteur sauvegardé, où des règles spécifiques peuvent s'appliquer. La consultation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) demeure essentielle, car certaines communes peuvent imposer des contraintes particulières ou spécifiques.

Cette réglementation favorable explique l'essor des mini-piscines, qui permettent aux particuliers de créer un espace aquatique sans les contraintes administratives associées. L'absence de permis de construire ou de déclaration préalable représente un gain de temps et évite les délais d'instruction qui peuvent autrement s'étendre sur plusieurs mois.

Diversité des procédés de construction

La construction d'une mini-piscine offre une grande variété de solutions techniques, adaptées aux différents budgets et contraintes d'espace. Les dimensions standard varient généralement de 6 m par 3 m à 2,50 m par 2,50 m, avec une profondeur comprise entre 1 m et 1,50 m. Cette flexibilité dimensionnelle permet d'adapter parfaitement le bassin aux spécificités du terrain et aux besoins des utilisateurs.

Plusieurs procédés de construction sont disponibles sur le marché. La piscine en kit représente l'option la plus accessible, particulièrement pour les modèles en acier qui offrent une installation rapide. Les piscines coques constituent une alternative intéressante, garantissant une installation plus simple qu'une réalisation en béton. Le béton reste le matériau de référence pour sa robustesse et sa durabilité, bien qu'il soit plus onéreux.

L'évolution du marché de la mini-piscine s'explique par trois facteurs principaux : la démocratisation de la piscine rendue accessible à tous, l'évolution des usages familiaux vers une utilisation davantage ludique que sportive, et la réduction progressive de la taille des terrains à bâtir. Ces bassins de petite taille s'adaptent parfaitement aux jardins urbains et permettent de créer un espace de bien-être même dans des cours intérieures ou sur des terrasses, offrant une solution aux contraintes d'espace croissantes en milieu urbain.

Une piscine multi-équipée aux usages multiples

La mini-piscine peut intégrer l'ensemble des équipements disponibles pour les bassins de grande taille, bénéficiant même de certains avantages liés à sa dimension réduite. Le chauffage de l'eau constitue l'un des équipements les plus prisés, permettant d'étendre la saison d'utilisation du printemps à l'automne. Avec un volume d'eau réduit de 20 à 30 m³ en moyenne, la montée en température et son maintien requièrent moins d'énergie, justifiant l'installation systématique d'une pompe à chaleur.

Les systèmes de nage à contre-courant et de balnéothérapie trouvent ici leur pleine justification. Ces équipements sont d'autant plus utiles et efficaces que la taille du bassin est réduite. La surface restreinte rend également possible, dans de bonnes conditions économiques, l'installation de couvertures automatiques, de volets roulants ou de planchers mobiles qui font office de terrasse et de dispositif de sécurité.

Le système de filtration bénéficie également de la dimension réduite du bassin, les équipements requis sont de capacité et de motorisation inférieures, réduisant ainsi la consommation énergétique par rapport aux bassins de grande taille.

L'investissement dans une mini-piscine s'avère ainsi parfaitement maîtrisé, permettant de créer un véritable espace de bien-être aquatique sans les contraintes budgétaires associées aux installations de plus grande envergure. Cette approche économique, combinée aux avantages réglementaires et à la facilité d'installation, explique le succès croissant de ce segment auprès des particuliers cherchant à concilier plaisir aquatique et rationalité économique.



Réalisation : Art et Piscine (11) - Photo : Fred Pieau

Descriptif technique :

Cette mini-piscine possède une structure en béton, recouverte d'un PVC armé Armakor® Pierre de Bali. Ses dimensions sont de 3,50 m par 3 m avec un fond plat de 1,30 m. La filtration se fait par Glass Média filtre 500 avec une pompe Everpomme et la désinfection au chlore non stabilisé. Elle est dotée d'une pompe à chaleur Everdreamy et d'un éclairage à LEDs.